COLLEGE MARCELLIN BERTHELOT



INSCRIPTION AU COLLÈGE PIÈCES EXIGÉES

L'inscription de votre enfant ne deviendra définitive que lorsque vous aurez remis complet le **DOSSIER** suivant au **SECRÉTARIAT DU COLLÈGE**.

DOSSIER D'INSCRIPTION A remettre en mains propres

au Secrétariat du Collège.

	La FICHE D'INSCRIPTION (ne pas oublier de la signer).
	Justificatif de domicile.
	La photocopie du LIVRET DE FAMILLE (tous les membres de la famille).
	PARENTS DIVORCES : extrait de jugement de divorce, décision du magistra réglant la situation de l'enfant, droit de visite ou d'hébergement.
	PARENTS SEPARES : décision du magistrat réglant la situation de l'enfant autorité parentale, droit de visite ou d'hébergement.
	La DEMANDE DE DROIT A L'IMAGE DANS LE CADRE SCOLAIRE.
	La FICHE D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT.
	La FICHE DEMI-PENSION.
	L'ADHESION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE
	LA FICHE D'AUTORISATION DE SORTIE
П	L'EPS ALL COLLEGE BERTHEL OT (uniquement nour les élèves de 6ème)